

Le plan environnement-santé

Le plan environnement-santé, c'est quoi ?

L'environnement, c'est tout ce qui nous entoure.

C'est la nature.

Par exemple :

- l'air
- l'eau
- les plantes
- les animaux.



L'environnement c'est aussi des choses que l'homme fabrique.

Par exemple :

- les bâtiments
- les routes
- le bruit.



Notre santé et notre environnement sont liés.

Ça veut dire qu'ils dépendent l'un de l'autre.

Un environnement sain nous aide à rester en bonne santé.

Par exemple :

Quand l'air est bon dans notre environnement on respire mieux.

On est en meilleure santé.



Un environnement pollué ou sale peut nous rendre malades.

Par exemple :

Quand l'air est pollué dans notre environnement on peut avoir des problèmes pour respirer.

C'est pourquoi c'est important de prendre soin de notre environnement.



En Wallonie, il y a un **plan environnement-santé**.

C'est pour bien comprendre comment l'environnement et la santé sont liés en Wallonie.

Ça veut dire qu'ils dépendent l'un de l'autre.

C'est pour bien comprendre les risques pour la santé quand on vit en Wallonie.



Le Conseil consultatif wallon des personnes en situation de handicap doit donner son avis.

Il doit dire s'il est d'accord ou pas avec le plan environnement-santé.



Dans le Conseil consultatif wallon des personnes en situation de handicap, il y a :

- des représentants de personnes avec un handicap
- des représentants de services qui aident les personnes avec un handicap en Wallonie.



Le Conseil se réunit plusieurs fois par an.



Le Conseil consultatif a donné son avis sur le plan environnement-santé.

Dans ce plan, on ne parle pas du handicap.
Le Conseil trouve que ce n'est pas normal.



L'environnement peut créer des handicaps.

Par exemple :

Certaines personnes vivent dans des endroits avec beaucoup de bruit.



Ces personnes peuvent entendre moins bien à cause de ça.

C'est un handicap.



Il faut demander l'avis du Conseil pour le prochain plan environnement-santé.

